



## Amélie Charbonneau est l'employée CRÉER de l'année!

(Mont-Tremblant, le 6 novembre 2018) – Les membres du Conseil et le personnel municipal félicitent Amélie Charbonneau, commis au Service de la culture et des loisirs, qui est l'heureuse lauréate de la catégorie *Honneur à l'employé(e) CRÉER de l'année* du Gala Excellence 2018 de la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant qui se tenait le samedi 3 novembre dernier.



*Amélie Charbonneau, employée CRÉER de l'année, entourée des conseillers Pascal De Bellefeuille, Mélanie Matte et Danny Stewart.*

Au quotidien, Amélie applique de façon très naturelle les cinq atouts de service **CRÉER** : **C**ontact, **R**éseau, **É**pate, **E**fficient, **R**emercie. Chaque **contact** avec un citoyen est un moment unique pour elle. Son sourire, son rire, sa spontanéité et surtout son authenticité marquent de façon positive les gens. Sans contredit, elle **épate** et en donne toujours plus que le client en demande. Connectée et curieuse, elle fait appel à son **réseau** et sait où se diriger pour trouver la bonne information afin de répondre de façon **efficente** et avec enthousiasme à la demande des citoyens ou de ses collègues. Sa débrouillardise fait en sorte qu'elle trouve toujours la réponse ou la solution. Même si un citoyen se

présente fâché, son attitude joviale et son sourire les désamorcent. Elle prend le temps d'accompagner chaque personne et elle reconnaît et **remercie** toujours ceux et celles qui l'aident en retour.

« Quel bel honneur! Je suis très fier qu'une employée de la Ville remporte ce prix. Je félicite Amélie, c'est amplement mérité! Amélie, tu contribues non seulement au rayonnement du territoire de la Ville de Mont-Tremblant, mais aussi à ton organisation. Bravo! », souligne le maire Luc Brisebois.

### **Prix Honneur à l'employé(e) CRÉER de l'année**

Cette catégorie s'adresse aux membres du personnel et gestionnaires qui mettent en application et font la promotion des cinq atouts de services reconnus dans le programme CRÉER. La personne doit déployer des efforts pour enrichir l'expérience de ses collègues, citoyens, clients et invités de son entreprise, démontrer des gestes qui reflètent sa fierté de représenter le territoire de la Ville de Mont-Tremblant en plus de contribuer à son rayonnement.